ARRITTI

nu 2691 da u 11 à u 17 di marzu 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205

www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'artìculu

Le Pape à Erbil

p. 3

Entre France et Italie

Droit d'asile bafoué !

Depuis plusieurs années, imperturbablement malgré la difficulté de la tâche, les associations humanitaires tiennent des maraudes à la frontière italienne, là où les migrants trouvent le chemin pour passer en France, et gagner ensuite l'Angleterre ou l'Allemagne principalement.
Ils sont souvent interpellés à la frontière, en opposition aux lois françaises et autres Conventions internationales sur le droit d'asile. François Alfonsi était présent à la frontière entre Briançon et Montgenèvre pour veiller à l'application du droit de ces migrants.
À lire en p.6 et 7

Lingua corsa, lingua viva ?

p. 5

Esse donna

p. 2 è 5

apiazzetta.com

U 27 di ferraghju di u 1967 : A Corsica batte a Francia

C'era megliu ch'è l'ottu di dicembre cum'è data pè a Festa di a Nazione. Cinquant'anni fà, una pìccula selezzione corsa si ne ghjucava à a risa a Francia di Just Fontaine.

Una sola volta in a stòria ci hè statu una partita di ballò chì hà vistu oppònesi a Corsica à a Francia. Dop'à u scumpientu di u 1967, a FFF ùn hà mai più circatu à i Corsi d'organizà una rivìncita.
Per quessa, ci vole à ringrazià à Just Fontaine. U cannuniere di u mundiale 1958 hè diventatu selezziunadore di l'Équipe de France. In stu principiu d'annu 1967, hà una bunìssima idea : organizà partite contr'à e regione di Francia.
A Corsica hè scelta pè a prima partita. I Bleus prepàranu una partita impurtante u mese prùssimu, contr'à a Rumenia è Just Fontaine l'avia detta : *« J'ai choisi la sélection corse parce que leur jeu de battants s'apparente à celui des Roumains. »*
Hè cusì ch'ellu tuccherà à Pierre Sinibaldi di direge una squadra corsa. Dicessette ghjucadori corsi sò cunvucati. Ùn hè micca sèmplice, hè Just Fontaine chì decide di u sistema di ghjocu di i Corsi, chì dèvenu ghjucà in u listessu schema tàtticu ch'è a Rumenia.
« Mais attention ! Je veux des vrais Corses et non une sélection des meilleurs joueurs de l'île ! »
I veri Corsi si ritròvanu dunque a vigilia di a partita in Marseglia. Cinque ghjòcanu à u SEC Bastia, quattru sò à l'ACA, chì finiscerà campione di Francia di D2, dui à u GFCA, in CFA (terza divisione), dui à Bordeaux, dui à l'OGC Nizza, unu à u Stade de Paris è unu d'Aix.
Pierre Sinibaldi ùn hà tantu bisognu di mutivalli. Dice à i so ghjucadori : *« Nous nous connaissons à peine, mais l'essentiel est bien que le même sang coule en nous. Vous avez été choisis en raison de vos qualités légendaires qui sont le tempérament, l'ambition et l'orgueil. Je n'ai pas à vous dire ce qu'on espère de vous. Étant donné qu'il y va aussi de l'intérêt de l'équipe de France, mettez le paquet, allez-y à fond. »*
È i ghjucadori l'anu statu à sente. À u segondu minutu, Serra chì ghjoca da u latu dirittu centra per Sansonetti, chì face trimà a rete una prima volta. 1 à 0. U segondu colpu di mazza venerà in u cinquantasettèsimu minutu. Vescovali dà u ballò à Serra, chì batte u purtiere francese chì s'era troppu avanzatu. 2 à 0 !
I numerosi Corsi chì èranu in e tribune ghjòcanu à a risa i Bleus è càntanu *« laissez-les marquer... »*
Finisce cusì. I Francesi chì s'aspettàvanu à una partitella simpàtica, un pìcculu intrenamentu, sòrtenu vergugnosi. È Just Fontaine n'hà vistu abbastanza. L'idea di fà partite contr'à d'altre selezzione regiunale hè abbandunata. ■

Leghjite quì l'integralità di u nostru artìculu, cù fottò è videò :
https://www.apiazzetta.com/U-27-di-ferraghju-di-u-1967-A-Corsica-batte-a-Francia_a2159.html

Accapu di a reddazzione

Esse donna

L'8 di marzu hà u mèritu di rimette un pocu di fiara nant'à a donna è a so sorte chì ferma ingrata. U casu dinù di ramintà l'avvanzate, e prudezze dunnine, e so brame, e so lotte, u maravigliu ch'elle pòrghjenu à a diversità di u mondu. Sistematicamente in Corsica ci piacimu à ramentà chè u nostru pòpulu hà supranatu u pòpulu francese nant'à stu puntellu. E donne francese ùn anu pussutu vutà chè in u 1945 allora chè in Corsica, Pasquale Paoli permettìa à e donne corse capu di famiglia – vèduve o micca maritate – u drittu di partecipà à e Cunsulte per elegge i rispunsèvuli di a ghjòvana nazione corsa. È forse s'ellu avìa avutu di più tempu... U fattu si stà chì à longu à 14 anni, a Corsica, in cor'di u diciottèsimu sèculu, hà ricunnisciutu a donna cum'è citatina cù diritti pieni.
È oghje, à chì ne simu in Corsica ? Esse donna ferma difficiule. Esiste una Cunsigliere esecutiva in càrica di i diritti di e donne è di i ghjòvani, è parechji raporti è misure sò messe in ballu. Esìstenu associi di difesa di i diritti di e donne, ancu s'elli ùn sò tutt'à fattu ricunnisciuti. Esìstenu e donne in i discorsi di l'omi. Mà e tribune pulìtiche fèrmanu sempre belle maschile. E cose avvànzanu. Mà à tempu, i muvimenti cum'è #MeeToo o #MeeTooInceste si sò sparsi ancu ind'è noi è e testimugnanze sò numarose, è tremende. Puru, pochi ne pàrlanu. Qualchì *tweet*, qualchì articulu di stampa, si ne sò impenseriti ma... u tabù, u malasgiu, u dùbbitu, à le volte u rinnegu o u disprezzu, ùn permèttenu micca à a nostra sucetà di fà fronte. Ancu assai, omu si rivolta oghje contr'à e donne vìttime di u so maritu o u so cumpagnu, troppu numarose torna à more à calci è à pugni, ma e viulenze sessiste o sessuale, ùn sò ancu scumbattute à u livellu ch'ella abbisogna a nostra sucetà. E donne infastidite si tàcenu, vergugnose o impaurite, ma sò numarose. I # anu permessu di rèndesine contu à u livellu u più gravu di e viulenze fisiche. Ma quantu sò à subisce viulenze murale ? Svalurizate, pigliate à a risa, sminuite, scumbattute, sò a maghjurità di e donne à cunnosce ss'offese. Pocu ne pàrlanu. Ci vole un 8 di marzu per fà risente ste situazioni cum'è anurmale. Ma ci tocca à dilla, sò pochi (è dinù poche) à sfilà in carrughju per dì innò à st'andature di disprezzu. È frà l'omi chì rèndenu umagiu, quantu sò à avè mancatu di rispettu à una donna una volta, parechje volte, suvente ? Quantu sò pronti à cambià di versu ? Quantu sò incapaci di rèndesi contu ch'elli sò sessisti anch'elli ? Quantu sò à pensà chì esse macistu *« hè culturale »* ? Quantu sò pronti à palisà ch'elli anu macagnatu o disprezzatu una donna perch'ella era donna ? È frà elle, quantu sò à ride cù l'omi per ùn esse disprezzate anch'elle ? Quantu sò, omi è donne, ch'ùn diceranu micca lighjendu ss'artìculu (s'ellu ghjùnghjanu à lègelu) *« pffff, n'importa chè ! »* U rispettu di a donna hà torna una longa strada à campà. Si dice ch'ellu ci volerà torna omancu dui sèculi è mezu per ghjunghje à mette à livellu di e paghe omi è donne, ancu sè e donne anu di più cumpetenze ! *Chjìbba !* Allora, pensate a pena u tempu ch'ellu ci volerà per capisce ch'una donna è un omu merìtanu d'esse cunsiderati di stessa manera. Bona strada à tutte ! ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Le Pape à Erbil

Le temps fort du voyage du Pape François en Irak s'est déroulé à Erbil, la capitale du Kurdistan. Ce choix ne doit rien au hasard : les Kurdes ont eu un rôle éminent dans la protection de la minorité chrétienne lors du conflit contre l'État Islamique, et ils auront demain un rôle moteur dans la construction de la Paix et de la Démocratie dans cette partie du monde.

Il est généralement admis que le pape polonais Jean Paul II a eu un rôle essentiel pour accélérer la chute du mur de Berlin en apportant un soutien majeur au syndicat polonais Solidarnosc. Ses pèlerinages spectaculaires, rassemblant des foules immenses portées par le charisme de ses sermons, ont participé à la déstabilisation du pouvoir soviétique et contribué à définir un nouvel horizon pour l'Europe.

Le Pape François est sans doute à son tour entré dans l'Histoire par le voyage qu'il vient d'accomplir en Irak, au cours duquel il a insufflé un nouvel élan pour la Paix. Seule une autorité spirituelle comme la sienne pouvait bousculer les murs de haine et de terreur qui se sont dressés durant ces trente dernières années. Sa rencontre avec le chef des croyants chiites (chiites et sunnites se partagent la foi musulmane comme catholiques et protestants la foi chrétienne) a été le symbole d'un dialogue noué là où la guerre sévit depuis si longtemps.

Dans le sillage de sa visite apostolique, maintenue avec courage malgré le climat d'insécurité, il a entraîné des foules de toutes confessions dans un élan de fraternisation dont les images d'allégresse ont fait chaud au cœur, notamment pour cette minorité chrétienne d'Orient persécutée par l'État islamiste durant les cinq années qu'ont duré son Califat.

Ce voyage a été étalé sur plusieurs jours, de la plaine d'Ur où Abraham (Ibrahim pour les musulmans) a généré la source commune des religions juive, chrétienne et musulmane ; à Mossoul au milieu des ruines de la cathédrale détruite d'où il a fait s'envoler une colombe de la Paix ; à Karadoch, la ville chrétienne du Nord du pays, dont la population n'a pu être sauvée de la « solution finale » que grâce à la protection des Kurdes qui les ont recueillis et protégés ; et enfin à Erbil, la capitale du Kurdistan, dans un stade bondé pour un événement qui restera à jamais gravé dans les mémoires.

La presse a peu relayé le choix d'Erbil pour tenir le principal événement de ce voyage officiel. La raison de ce choix du Pape est simple : une grande partie des habitants de Karadoch et des autres communautés chrétiennes d'Irak y vit encore, après avoir été mise à l'abri des fanatiques qui voulaient les exterminer. Les villes chrétiennes sont aujourd'hui encore largement désertées, et la majorité de cette population vit toujours au Kurdistan où elle se sent en sécurité. Aussi le Pape a voulu rendre hommage aux autorités kurdes dont les combattants ont sauvé cette population d'une mort certaine.

Le Pape a fait ce parcours au Kurdistan, où il a rencontré les autorités du gouvernement autonome, contre l'avis du gouvernement central irakien qui s'oppose par la force au droit à l'autodétermination du peuple kurde. C'est en soutien aux combats du peuple kurde que cette démarche a été faite.

Le rôle éminent des Kurdes dans cette région du monde tient à plusieurs facteurs, dont un est trop souvent oublié : les Kurdes sont un peuple de tradition musulmane d'obédience sunnite. Or, si les chiites sont majoritaires en Irak, ce sont les sunnites qui dominent en nombre, très largement, le monde musulman en général. Le modèle de société que les Kurdes mettent en œuvre – tolérance religieuse, solidarité active avec les minorités issues d'autres religions, respect des droits des femmes, – se pose ainsi en rival direct du modèle de société proposé par l'État Islamiste, forme dévoyée de la religion sunnite qui couvre 80 % du monde musulman, en Arabie, en Indonésie, dans le Maghreb, en Égypte ou en Turquie.

Soutenir le modèle qu'ils proposent pour inscrire leurs traditions religieuses sunnites dans une démocratie moderne est un des grands défis à accomplir pour l'avenir.

Les Kurdes ont eu un rôle essentiel dans la lutte contre le fanatisme de l'État Islamiste. Ils auront un rôle tout aussi important dans la construction d'un avenir de paix et de démocratie dans cette région du monde. Le Pape l'a souligné en se rendant à Erbil. ■

Weekend dans la rue

Plusieurs rassemblements avaient lieu ce week-end en Corse. In Corti, à l'appel des organisations de jeunes qui donnaient une conférence de presse sur le parvis de l'Università Pasquale Paoli pour dénoncer la réforme du Capes ; à Viscuvatu pour dénoncer la répression contre Félix Benedetti, et à travers lui, le sort réservé aux prisonniers politiques ; à Bastia, dimanche, pour réclamer le respect de la femme et de ses droits ; à Carghjese, samedi, pour rendre hommage à Salah Klai, un ouvrier de 68 ans, assassiné de trois balles dans le dos, le 31 janvier dernier.
Retour sur ces événements.

Salah Klai, pourquoi ?

Salah était tunisien, un corse d'adoption installé dans l'île depuis 45 ans. *« Homme paisible », « sans histoire », « apprécié de tous », « un honnête homme », « un jardinier »*, rapportent ceux qui l'ont connu. Lui-même est parti sans comprendre. Lorsqu'il s'est effondré, il ne pouvait même pas imaginer qu'on avait tiré sur lui. *« Pourquoi j'ai si mal au dos ? »* a-t-il demandé aux secours avant d'expirer. Salah est parti dans l'indifférence quasi générale, pas de communiqué de condamnation pour lui ou si rares, émanant seulement d'organisations humanitaires comme Avà Basta ou la Ligue des Droits de l'Homme. Le Collectif anti-mafia qui dénonce systématiquement tous les assassinats, s'en est ému aussi à travers des témoignages de ses membres, mais ce crime, un de plus, un de trop, démontre à quel point les assassinats entrent dans la banalité d'un ordinaire macabre qui ne révolte plus. C'est pourquoi Avà Basta appelait à un rassemblement samedi. Non pour dénoncer du racisme. On ignore si c'est un crime raciste. Mais pour redonner son identité à Salah, pour lui rendre hommage, pour interpeller l'opinion, dire qu'il ne saurait y avoir de « pourquoi ». Aucune raison, aucune tolérance, n'autorise en effet à en venir à de telles extrémités. Rien n'est plus précieux que la vie.
Risposi in pace o Salah. ■

Sustegnu à Felix Benedetti

Il y a 4 ans, le 4 mars 2017, Felix Benedetti revenait en Corse après de longues années de prison et d'assignation à résidence à Paris. Il a refusé son inscription à « l'ignoble Fijait », ce fichier anti-terroriste, mêlant scandaleusement terroristes islamistes et activistes *di tutte e mamme* (écologistes, altermondistes ou nationalistes corses), et les condamnant à une peine permanente, même lorsqu'ils ont accompli leur condamnation.
Aujourd'hui, Felix Benedetti bénéficie d'un jugement de première instance qui lui permet de finir sa peine de manière aménagée, sous bracelet électronique. Il a donc repris son travail et sa vie, au milieu des siens, mais la justice française tente de l'emprisonner à nouveau. Le Parquet a fait appel et a requis un an et demi de prison ferme pour refus de se soumettre au Fijait. Huit ans après son arrestation, Felix est donc de nouveau convoqué le 11 mars prochain devant le Tribunal de Paris pour statuer sur son retour en détention. *« L'espoir d'un changement de méthode suscité par la nomination d'Eric Dupond-Moretti sur la question globale des prisonniers politiques n'aura été qu'un enfumage »* dénoncent dans un communiqué une douzaine d'organisations nationalistes. *« La répression politique tous azimuts continue malgré les mobilisations. Felix Benedetti dérange car c'est un militant patriotique qui refuse de se soumettre à l'infâme Fijait. Nous n'accepterons pas qu'il soit de nouveau incarcéré. »*
200 personnes ont répondu à l'appel du collectif de prisonniers Patriotti, de Ghjuventù Paolina, Ghjuventù Indipendentista, Cunsulta di a Ghjuventù Corsa, A Muvra, Aiutu Paisanu, Aiutu Patriotticu, Andatura Corsa Per I Diritti Umani, STC, A Manca, PNC, Femu a Corsica, Core In Fronte. ■

Lingua corsa, lingua viva?

L'Associu Studii Corsi, a Cunsulta di a Ghjuventù Corsa, Ghjuventù Paolina, Ghjuventù Indipendentista, U Partitu di a Nazione Corsa, Femu a Corsica, Ghjuventù Lìbera, Core in Fronte, A Muvra, u Cullettivu di i Liceani Corsi dàvanu una cunferenza di stampa sàbatu in Corti. Dopu à i sindicati d'insignanti a settimana scorsa, a ghjuventù corsa dinunzia a riforma di u Capes.
Eccu e so rivendicazioni.

« In un sèculu, a Corsica hà campatu una sustituzione linguìstica. A nostra lingua era unniprisente in e famiglie è in a sucetà qualchì decina d'anni fà. Oghje, vidimu una duminazione di u francese, maghjuritariu in ogni duminiu. A scola hè attualmente u principale vettore di trasmissione è d'amparera. È puru, tuttu ciò ch'avemu ottenutu hè oghje disprezzatu da u Statu francese chì nega a vulintà suvrana di u pòpulu è di l'eletti di l'ìsula. Disprezzati quant'è a memoria di quelli chì anu luttatu per quella causa.
A nova riforma di u Capes prevede:
- un'inversione di u contu d'ore in e prove per lingua (8 ore 35 in lingua francese contru à 3 ore 30 in lingua corsa)
- un'inversione di i cuefficienti per lingua (8 pè u francese è 4 pè u corsu)
- prove chì vanu di più versu à i valori di a Repùblica francese cà nantu à l'aspettu disciplinariu.
Ùn accittaremu micca chì i prufessori di lingua è cultura corsa à vene èbbinu cumpitenze di poca valeghja in u so duminiu d'insignamentu è sìanu ghjudicati nantu à a so capacità à esse boni citatini francesi.
Di pettu à a dumanda criscente di bislinguìsimu nantu à l'ìsula, u Statu chjode scole bislingue, ricusa d'aumintà u contu di posti è persiste in a so lògica d'uniformisazione republicana.
Vulemu chì e prove di u Capes si fèssinu in lingua corsa unicamente.
Vulemu una generalisazione di e scole bislingue à tutti i livelli, accumpagnatu da un grande pianu di furmazione di i furmatori.
Vulemu a creazione di posti in più in u primu è u secondu gradu.
Vulemu chì i voti dimucràtichi di u nostru pòpulu è di i nostri eletti sìanu rispettati, principalmente a cuufficialità. » ■

8 mars. Pour le respect des droits des femmes

Samedi, veille du 8 mars, toutes les associations insulaires de défense des droits des femmes appelaient à manifester à Bastia, du Palais de Justice à la Place St Nicolas.
Un 8 mars avec une résonnance particulière cette année. Depuis la relance il y a 3 ans du mouvement #MeeToo, puis du #IncesteMeeToo, les témoignages se sont multipliés sur les réseaux sociaux révélant l'ampleur du problème et son caractère ignoble, touchant principalement des femmes. Machisme, violences sexistes, violences sexuelles, la femme reste pour de trop nombreux hommes un « objet », une « propriété », un « être inférieur » qui subit violences morales, physiques ou financières et la société reste elle aussi insuffisamment armée pour lutter efficacement contre cette situation insupportable. Police, justice, administrations publiques, monde politique, les progrès à faire restent considérables. Pour les faits les plus graves de violences sexuelles, *« les deux tiers des viols sont requalifiés en agressions sexuelles et seulement 1% des affaires judiciaires pour viol se terminent par la condamnation de l'accusé »* dénonce Femmes Solidaires. Ces statistiques suffisent à elles seules à résumer l'impuissance, pire la non volonté de régler le problème. Comment espérer un meilleur sort lorsqu'une femme n'a déjà pas droit à la justice ? De même, les droits des femmes ne sont pas reconnus dans nos pays dits civilisés, comment pourraient-ils l'être dans les pays sous-développés ou en voie de développement ? Les femmes et les enfants souffrent bien plus que les hommes en situation de guerre ou de misère, mais même en situation de paix, et bien qu'elles soient plus diplômées, elles subissent des discriminations sexistes, salaire inférieur de 26 % à celui des hommes, pension de retraite plus faible de 40 %, au travail, au foyer, dans la recherche d'emplois, dans la prise de responsabilités, face aux droits en général, elles sont trop souvent discriminées. L'égalité des droits reste un combat. La recherche de cette égalité dans les faits n'est pas une priorité. En tous les cas, la société ne s'en donne pas les moyens.
Ferma longa a strada. ■

Passages de migrants entre l'Italie et la France

Le droit d'asile bafoué

Depuis plusieurs années, imperturbablement malgré la difficulté de la tâche, les associations humanitaires tiennent des maraudes à la frontière italienne, là où les migrants trouvent le chemin pour passer en France, et gagner ensuite l'Angleterre ou l'Allemagne de préférence. Ils sont souvent interpellés à la frontière, en opposition aux lois françaises et autres Conventions internationales sur le droit d'asile.
Nous sommes dans les Alpes, à haute altitude, il y fait très froid. Parfois on retrouve sur cette route, des personnes mortes de froid, comme ce jeune togolais il y a deux ans. Il est donc inhumain et meurtrier de les refouler car on sait qu'ils n'ont pas fait autant de kilomètres pour rebrousser chemin si près du but. Associations humanitaires comme Médecins du Monde ou Tous Migrants effectuent des maraudes pour leur porter secours, les conseiller, s'opposer aux douaniers et gendarmes qui abusent de leurs autorités et bafouent le droit d'asile.
Depuis plusieurs mois, les eurodéputés Verts/ALE se relaient également pour apporter leurs soutiens aux migrants et aux associations.
Dans les nuits du jeudi 4 et du vendredi 5 mars dernier, François Alfonsi était présent à la frontière entre Briançon et Montgenèvre pour veiller à l'application de leurs droits. Il nous livre ses impressions.

François Alfonsi, avec Alfred Spira (Médecins du Monde) et Salima Yenbou députée européenne.

Comment sont traités les migrants à la frontière franco-italienne ?

Durant deux nuits, j'ai pu observer avec mes assistants Bruno Le Clainche, Claire Gago-Chidaine et Camille Mouden les conditions dans lesquelles sont traités les migrants à la frontière de Montgenèvre, et dans les deux centres d'accueil mis en place pour leur assurer un abri passager, à Oulx en Italie, et à Briançon en France.
D'après les témoignages recueillis, une vingtaine de migrants en moyenne passent quotidiennement cette frontière entre France et Italie et sont recueillis au Refuge de Briançon, simple halte avant de prendre un train quand les conditions tarifaires le permettent. Comme nous étions encore en période de vacances scolaires, et donc de trains bondés et chers, le refuge de Briançon connaissait une surpopulation importante.

Qui sont ces migrants ?

Principalement des hommes (90%), originaires des zones Afghanistan/Iran/Irak à plus de 80%, et de l'Afrique subsaharienne pour moins de 20%. Les Afghans sont de loin les plus nombreux, et leur exil correspond à la situation politique là-bas qui voit les Talibans promis à prendre la tête du pays par les accords négociés avec les USA, ce qui entraîne la fuite de ceux qui, à Kaboul et ailleurs, ont apporté leur soutien aux régimes alliés des occidentaux durant les années de guerre. Ils craignent dans leur pays une situation «à l'algérienne», quand, dans les années soixante, après les accords d'Evian, ont succédé des exactions nombreuses contre les populations arabes et pieds-noirs qui avaient «pactisé». La situation de ceux venus d'Iran et d'Irak est semblable: ils sont eux aussi avant tout des réfugiés politiques.

Dans quelles conditions s'effectuent ce passage de frontière ?

Les conditions de passage mettent très clairement en péril la vie de ces migrants. Montgenèvre est à 1800 mètres d'altitude, les températures sont très froides (-5°C puis -2°C lors des deux nuits où j'étais présent ; mais les températures de -10 à -20°C sont fréquentes), et le point de passage routier leur étant interdit, les migrants empruntent des chemins enneigés et plongés dans l'obscurité la plus totale, particulièrement ces nuits-là qui étaient sans lune. Ils partent de la ville italienne «jumelle» de Montgenèvre, Clavière, dernier arrêt en Italie du bus qui assure la liaison régulière entre Oulx et Briançon. Leur périple à pied, avec bagages et enfants, parfois même des personnes âgées, prend plus de deux heures dans le froid, la neige, l'obscurité, avec le risque de se perdre. Ils sont guettés aux différents points d'arrivée par les policiers et les gendarmes, dont ils se cachent en restant immobiles dans le froid. Quand ils les appréhendent, les policiers les amènent au poste frontière de la PAF, puis les refoulent en Italie en appelant les carabinieri qui viennent les récupérer et les ramènent à Oulx. D'où ils repartiront systématiquement les jours suivants.

Comment s'est passé votre maraude ?

Le premier soir, nous étions accompagnés d'une représentante du collectif d'associations qui se mobilisent pour apporter une aide humanitaire. Avec elle, nous étions cinq dans mon véhicule. Nous

nous sommes approchés du poste frontière de la PAF. Pendant qu'elle nous donnait des explications à la sortie de notre voiture, six gendarmes nous ont rejoint pour un contrôle d'identité. De là où nous étions, nous avons vu arriver le bus Oulx-Briançon que les gendarmes ont fait stopper. Un passager a été aussitôt amené dans les locaux de la PAF. Il a été refoulé, remis aux autorités italiennes.

Y a-t-il eu des incidents ?

Le lendemain, Salima Yenbou, députée européenne EELV, et Thomas Dossus, sénateur écologiste, étaient présents eux aussi. En arrivant à Montgenèvre, nous avons été réceptionnés par deux véhicules de l'organisation Médecins du Monde. Une certaine tension régnait avec les gendarmes qui avaient verbalisé trois d'entre eux au prétexte que leur attestation de couvre-feu avait coché la case n° 1 au lieu de la case n° 3, justifiant ainsi une amende de 135 euros chacun, et même un constat de «récidive» pour l'un d'entre eux qui était donc justifiable de plusieurs milliers d'euros d'amende. Le ton est monté alors que les représentants de l'association lui faisaient lire les directives ministérielles qu'ils avaient appliqué en cochant la case n° 1. Un recours doit être porté au tribunal pour obtenir l'annulation des contraventions. Sauf que Médecins du monde a été verbalisé abusivement plusieurs dizaines de fois en quelques jours, avec autant de recours à suivre, le plus souvent infructueux.

En les pénalisant financièrement, la gendarmerie se rend coupable d'un véritable harcèlement. J'ai protesté énergiquement auprès de la Préfète des Hautes Alpes qui nous a été présentée comme leur responsable décisionnelle. Elle m'a répondu qu'elle ne faisait que veiller au respect du couvre-feu et a invité à faire un recours auprès du Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Gap. Cette réponse kafkaienne, procédurale et surréaliste, est un révélateur du mépris des autorités pour ces militants humanitaires et de la volonté de harcèlement à leur encontre.

Quelles sont les conséquences de ces tensions ?

Le zèle de la PAF et des compagnies de gendarmerie de Montgenèvre crée un climat anxiogène qui pousse les migrants à prendre de grands risques lors de la traversée du col entre Clavière et la station française. Eu égard au froid intense, à l'obscurité totale et donc au risque de s'égarer, à la présence d'enfants et de vieillards, à la nécessité de charrier d'importants bagages dans la neige et sur la glace, je considère que la vie de ces personnes est délibérément mise en danger. Plusieurs cas de situations très graves nous ont été signalées, dont les victimes n'ont pu être toutes sauvées par les médecins qui se mobilisent sur le site pour leur porter secours. La première nuit, lors des échanges que j'ai eus avec le responsable de la PAF, celui-ci m'a assuré que ces propos étaient exagérés. Les témoignages très précis de Médecins du Monde sur des cas qu'ils ont rencontré ou documenté contredisent cette assertion.

D'ailleurs, lors de son tour de maraude, ma collègue Michèle Rivasi a dû s'interposer pour éviter qu'une afghane et son bébé de 4 mois ainsi que son petit de 3 ans ne soient refoulés. Finalement, elle a pu les faire hospitaliser alors qu'ils étaient transis de froid.

Vous avez visité également avec Salima Yenbou le refuge d'Oulx en Italie, est-ce aussi tendu ?

Non. Incomparablement plus grand et mieux installé que celui de Briançon, il nous a été confirmé que grâce à des dons ils contribuaient à l'équipement en chaussures adaptées et en vêtements chauds des migrants avant qu'ils ne partent. Ils nous ont aussi informé d'un comportement très responsable de la police italienne qui coopère avec le refuge pour que nul ne reste la nuit sans abri dans le froid et la neige. L'attitude des autorités italiennes contraste singulièrement avec celle des autorités françaises.

La famille afghane que nous avons rencontrée à son arrivée au refuge de Briançon le second soir, avec un bébé dans les bras, nous a affirmé avoir été refoulée deux fois avant de réussir à passer à leur troisième tentative ce soir-là. Ainsi les statistiques officielles brandies devant la presse par le Ministre de l'Intérieur comptabiliseront 12 refoulements à leur propos, alors qu'en réalité il n'y en a eu aucun puisque ces personnes sont finalement passées d'Italie en France. Tout cela est profondément dérisoire et ridicule. J'ai le sentiment d'avoir fait un voyage en Absurdie, sorte de royaume bête et méchant d'un Roi Ubu des temps modernes.

Où vont ces afghans après leur passage en France ?

Les migrants afghans, qui appartiennent au groupe de loin le plus nombreux, quitteraient Briançon et la France très rapidement pour gagner le Royaume Uni ou l'Allemagne, où des parents les attendent, et où ils pourront instruire des dossiers de réfugiés politiques pour lesquels ils remplissent manifestement toutes les cases. Que gagnent les autorités françaises, si ce n'est le déshonneur, à leur faire mettre en péril leur vie et celle de leurs familles dans les Alpes, alors que la France est intervenue militairement durant de longues années en Afghanistan, contribuant à générer l'obligation de partir de leur pays pour des milliers d'Afghans qui les ont soutenus durant cette guerre désormais perdue contre des talibans ?

Quel ressenti avez-vous de cette expérience ?

Le nombre, l'abnégation et la résilience admirables des dizaines de bénévoles qui chaque nuit depuis des années, malgré le froid, malgré le harcèlement des forces de l'ordre, malgré les épreuves physiques et morales, maintiennent une présence humanitaire qui sauve l'honneur du pays. Dans le refuge de Briançon ils sont des dizaines à se relayer, apportant réconfort et services : confection et distribution de repas chauds, propreté des lieux, assistance sanitaire par les médecins volontaires, etc. Briançon a la fierté de pouvoir déclarer que pas un de ces migrants ne dort dans la rue, et la mobilisation collective, chiffrée à 2000 contributeurs sur 12.000 habitants, donne une âme nouvelle à cette ville frappée par une crise économique profonde (fermeture des garnisons, endettement colossal). Je suis scandalisé que les pouvoirs publics n'adressent que mépris et hostilité à ces populations généreuses. Pour conclure je leur dédie ces paroles de l'hymne d'un peuple montagnard voisin, les Allobroges de Savoie :

«Allobroges vaillants, dans vos vertes campagnes,
Accordez-moi toujours, asile et sûreté.
Car j'aime à respirer, l'air pur de vos montagnes,
Je suis la Liberté, LA LIBERTE !» ■

Internaziunale

400 voix pour, 248 voix contre, 45 abstentions

L'immunité parlementaire des députés catalans levée par le Parlement Européen

La décision est décevante, mais le score représente quand même un succès politique indéniable. L'usage du Parlement européen est de voter à 98 % en faveur de la levée de l'immunité parlementaire de ses membres quand ils doivent passer devant des cours de justice dans leurs pays. Pour ce scrutin à haut enjeu politique, 42 % des députés ont refusé de suivre les consignes de vote de l'ensemble des gouvernements, de la Commission Européenne et des présidents des grands groupes qui dominent le Parlement Européen.
Seuls le groupe Verts/ALE (73 élus) et le groupe de la Gauche européenne (39 élus dont La France Insoumise) ont donné un mot d'ordre de voter contre la levée de l'immunité parlementaire. S'y ajoutaient une quarantaine de votes venus des plus petits groupes. Il y a eu donc une bonne centaine de députés issus des grands groupes qui ont voté avec nous, contre les mots d'ordre de leurs dirigeants, et une cinquantaine qui se sont abstenus. Tout ceux-là ont montré qu'ils avaient ouvert les yeux sur la réalité de l'Espagne et de sa «démocratie» encore marquée par son passé franquiste, notamment dans son appareil judiciaire.

Nous partons de loin : au début de cette mandature, personne n'aurait parié sur un tel clivage du Parlement à propos de la perception de la démocratie espagnole qui se rend compte aujourd'hui à quel point son image est dégradée désormais.
Pour les élus catalans, la perte de l'immunité parlementaire n'est pas d'une telle gravité. Nos trois élus vont faire appel et la procédure est entachée d'irrégularités manifestes, et notamment d'avoir englobé les trois élus dans un même dossier, alors que leurs responsabilités sont de nature très différente. Ensuite, ces élus dépendent désormais de la justice belge et non de la justice espagnole. Or les juges belges ont constamment estimé que les conditions d'un procès équitable ne sont pas garanties en Espagne pour des indépendantistes catalans, si bien qu'ils refusent de mettre en œuvre le mandat d'arrêt européen lancé par la justice espagnole. Ils

ne vont pas changer d'avis à la lumière de la dernière décision de la Cour Suprême espagnole qui a aboli la situation de semi-liberté qui avait été accordée à Oriol Junqueras et ses amis emprisonnés, alors que cela fait plus de trois ans qu'ils sont incarcérés, décision prise le jour même du vote du Parlement.
Cette décision éclaire sur l'esprit de vengeance porté par l'État profond espagnol dont la colonne vertébrale est l'appareil judiciaire. La solution démocratique au conflit politique catalan n'est certainement pas avec ces gens-là. La lutte continue. ■ **F.A.**

Vaccins Covid19

Il faut plus de justice !

Un an jour pour jour après le début de cette terrible crise sanitaire, la vaccination apparaît aujourd'hui comme la seule issue pour contenir à suffisance l'épidémie et retrouver une vraie vie économique, sociale, culturelle. Mais il faut pour cela envisager une généralisation à l'échelle de la planète.

Ce qui signifie aussi des enjeux financiers à l'échelle planétaire, or une concurrence frénétique s'est engagée entre laboratoires. Et ce qui semblait hier une nécessité pour garantir la liberté économique, à travers les propriétés intellectuelles préservées sur le marché, est aujourd'hui un frein à la démocratie dans la vaccination. Les brevets empêchent en effet la généralisation du vaccin à l'ensemble des pays, particulièrement pour les pays sous-développés ou en voie de développement. Arritti s'en faisait l'écho il y a peu, une pétition circule pour demander la levée des brevets vaccinaux.
De même, un récent sondage réalisé pour plusieurs ONG comme Oxfam, Onusida ou encore Amnesty International, et publié dans le Journal du Dimanche révèle que 63 % des Français sont favorables à cette levée des brevets vaccinaux et pensent que les laboratoires pharmaceutiques qui possèdent l'exclusivité de la technologie devraient la partager avec d'autres producteurs potentiels de vaccins afin d'en augmenter la production. 70 % même sou-

haitent que les gouvernements obligent les laboratoires à partager leurs connaissances.
Mais l'Organisation Mondiale du Commerce est bloquée car les États-Unis, le Royaume Uni, la France, l'Allemagne s'opposent à cette libéralisation des brevets.
Oxfam souligne *« l'incroyable décalage qui existe entre le bon sens des citoyens convaincus que seule une coopération large et réelle nous sortira de cette crise, et nos gouvernements qui s'obstinent à défendre les intérêts particuliers de certaines grandes entreprises pharmaceutiques au détriment de la santé de millions d'individus à travers le monde. » « Scientifiques, médecins, économistes, intellectuel-les, représentant.es de la société civile, l'ONU, et jusqu'au Pape, ont fait échos aux demandes portées depuis des mois à l'OMC par une centaine de pays en développement pour temporairement mettre entre parenthèses les droits de propriété intellectuelle. Nous sommes dans une course contre la montre. Or, les monopoles exercés par les entreprises pharmaceutiques sur les vaccins ralentissent dangereusement le combat contre le virus. En levant les brevets on permettrait que tous les pays en capacité puissent produire des vaccins sûrs et efficaces, et ainsi accélérer les campagnes de vaccination partout dans le monde. Alors que les mutations du virus deviennent une menace pour l'efficacité des vaccins sur le long terme, il y a urgence »*, dénonce encore Oxfam pour qui *« privilégier les profits des entreprises pharmaceutiques ne peut plus passer avant mettre fin à la pandémie et récupérer du choc économique planétaire. Cela nous coûtera d'innombrables vies et prolongera les difficultés sociales et économiques qui touchent en premier les plus pauvres, notamment les femmes. »*
70 pays à faible revenu ne sont en capacité cette année de vacciner qu'une personne sur 10 contre la Covid19.
Une Initiative Européenne est lancée pour réclamer plus de transparence et de démocratie sur ce sujet sensible. ■

Pour toute information :
https://noprofitonpandemic.eu/fr/

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

*« **Le peuple Corse ne doit pas penser** que la répétition permanente de l'exigence de démocratie, est une lubie de vieil homme, mais une exigence vitale, qui conditionne la construction d'une Corse émancipée, assise sur le droit et sur l'humanisme »* confiait Edmond Simeoni le 12 juillet 2018. Une conviction construite sur un long parcours militant qui a traversé bien des épreuves et des tentations. C'est là toute la valeur du message. Arritti s'obstine à rappeler les enseignements qu'il nous a légués pour qu'ils nous instruisent et nous aident à grandir. Il était (comme l'est d'ailleurs son frère Max à longueur de colonnes d'Arritti) éclairé par 50 ans de nationalisme et de combat face à un État sournois. Il en savait tous les dangers. Au peuple corse et particulièrement à ses jeunes générations de se nourrir de cette riche expérience et du bon sens nécessaire pour l'appliquer en toutes circonstances, particulièrement dans nos relations internes. Car dans un combat de libération aux conditions aussi inégales nous n'avons pas le droit à l'erreur ou au relâchement, encore moins aux dérives. Edmond l'avait bien compris, non seulement la voie démocratique est la seule viable face à la 5e puissance mondiale, mais c'est aussi là que réside toute notre force à même de gagner la confiance du peuple.
Extraits de « L'inéluctable liberté », texte toujours d'actualité écrit le 14 décembre 2017.

A nostra forza

« Nous ne sommes ni surpris, ni stressés, ni aigris par le refus de dialogue de l'État ; il a mis en place unilatéralement et après des concertations-alibis, quatre statuts inadaptés, sur près de quarante ans ; aujourd'hui, il se prévaut de ses propres turpitudes pour refuser, avec dédain le vrai statut d'autonomie dont nous avons besoin et nous suspecter de surenchère et de fuite en avant. Nous affirmons nos revendications sur ce plan depuis 1973, inchangées.
La différence fondamentale avec hier, c'est que depuis Décembre 2017, l'Assemblée de Corse est dirigée par un mouvement national, démocratique, libre de ses décisions au service du peuple corse et que l'État n'a plus les moyens, ayant perdu sa courroie de transmission, – le clanisme – de nous empêcher de progresser, d'enraciner la démocratie, de nouer des contacts internationaux, de présider une instance européenne internationale, de choisir des voies de développement adaptées, de commercer, de dialoguer et de passer des accords avec des pays étrangers comme la Sardaigne par exemple. Nous avons de facto une autonomie de gestion dans de nombreux domaines. Il faut renforcer cette évolution, réhabiliter la démocratie, renforcer l'économie, faire rayonner la culture, vivre avec et dans le monde et bien entendu, maintenir nos revendications politiques dans un esprit de dialogue ferme, mais mesuré. Simultanément, nous allons amplifier notre action internationale sur tous les plans, par les échanges économiques et culturels, par l'information, par la recherche de solidarités. La France fait semblant d'oublier qu'il existe une opinion publique et une conscience internationales. Nous sommes adossés à un consensus populaire démocratique ; nous avons l'Histoire et le droit de notre côté. Les murailles partisanes se déliteront inévitablement avec le droit des peuples à choisir leur destin et donc avec l'accession à la liberté. Demain, la coopération remplacera la confrontation.
Le chemin est ouvert pour un avenir paisible dans le concert à un échelon modeste, des Peuples du monde. L'évolution est inéluctable. » ■

Y a t-il de quoi s'inquiéter? Selon moi, oui! C'est comme si on s'agitait dans des marécages et des sables mouvants, comme si les natios s'y perdaient en tournant le dos à la berge.

Cessons de perdre la boule!

par Max Simeoni

Ce nouveau virus déboussole. Les gouvernants ont du mal à en prendre toute la mesure, à savoir quand il peut s'éteindre et s'il réserve encore des surprises. Au début par manque de masques et de tests, les services de réanimation débordés, ils ont ventilé, exportés les malades, puis confinés et soumis au couvre feu les non atteints, asymptomatiques compris. Les échanges bridés, les conséquences économiques devenant inquiétantes, l'Élysée tente de les relâcher en partie et par secteur d'activité pour essayer d'éviter le pire.

Des vaccins mis au point mais en quantité insuffisante pour immuniser rapidement toute la population, le stock des tests de dépistage est fait. La priorité à nos «vieux» plus fragiles qui risquent d'encombrer les lits de réanimation. Les ministres, Premier Ministre en tête, s'adressent régulièrement à la population pour faire patienter et diminuer l'usure du Président. L'hymne aux masques et aux gestes barrière s'impose plus que jamais assorti de promesses d'aides pour les blessés économiques. Et les mutants du virus vont-ils avoir pour nous plus d'empathie? Une ère de virus épidémique paraît s'amplifier, les conditions sont remplies: le réservoir des virus animaux capables de muter est toujours plein, le nombre des bipèdes est en croissance exponentielle, bipèdes qui se déplacent de plus en plus fréquemment et de plus en plus vite pour des échanges de plus en plus diversifiés...

Les natios sont empêtrés dans un électoralisme stérile, enfermés dans des coalitions pour une notoriété assortie de menus avantages inhérents et en refoulant dans leurs inconscients l'essentiel, leur raison d'être le sauvetage du Peuple Corse sur la route de sa disparition.

Les élections renvoyées à juin sinon plus tard selon l'humeur du virus, la campagne électorale enclenche les vitesses. Marcangeli se voit en leader d'une opposition, d'une coalition capable de battre les natios aux Territoriales. Le soutien du Président Macron a, quoique symboliquement d'abord avec la réunion à Aiacciu des États Méditerranéens d'Europe, toute fois justifiable, est devenu visiblement partisan quand il annonce l'octroi de 160 millions d'euros à la ville pour le retard d'investissements structurels, directement en court-circuitant la CdC. Une promesse de même nature pour Bonifaziu. Le message est clair. Jupiter appelle à la mobilisation contre les natios détenant le pouvoir «local». Il tente de rétablir après la disparition des Conseils Généraux un pouvoir «local» docile relais du pouvoir jacobin parisien. Un clanisme nouveau. Pas question de reconnaître les élus natios comme des interlocuteurs valables mandatés par le suffrage universel. *«Il ne faut pas s'opposer à l'État, pas de bras de fer pour des questions institutionnelles, il faut discuter pour des problèmes économiques concrets...»* C'est l'antienne ressassée par tous les opposants par dessus toutes leurs idéaux politiques de Droite ou de Gauche..

Les nationalistes, sans une opposition consistante dans l'île et face à un pouvoir central jacobin reposant sur un seul homme, pourraient être le recours «historique» de leur Peuple dans un monde pluriel sous tension de Peuples et d'États qui se cherchent. Les natios sont empêtrés dans un électoralisme stérile, enfermés dans des coalitions pour une notoriété assortie de menus avantages inhérents et en refoulant dans leurs inconscients l'essentiel, leur raison d'être le sauvetage du Peuple Corse sur la route de sa disparition. Or ils ont vu le jour pour faire plier le colonialisme jacobin incompatible avec leur mission. Leur échec, un simple retard est lourd de conséquence. Les Corses d'origine n'étaient que 160.000 habitants en 1960. La population de l'île à doublé ces trente dernières années. L'apport de 5.000 allogènes par an actuellement assure la noyade de ce qui reste de Corses d'origine. C'est le processus à l'œuvre d'un des scénarios génocide évoqué mais non conseillé du rapport secret de *l'Hudson Institut* commandité par la Datar. De plus La décharge de 30% des frais pour les constructions à valeur «locative» accélère la dépossession. Elle a permis la Corse d'être championne de France de ces constructions.

L'urgence fondamentale est de changer de système, d'obtenir la reconnaissance légale du Peuple Corse et par l'Autonomie d'avoir les moyens de mieux maîtriser son devenir. Réduire l'action nationaliste à ne gérer que les problèmes immédiats dont la plupart découlent du système à changer et se vautrer dans le «purcile» électoraliste est une inconscience gravement coupable.

Il faut un Parti fort, organisé dans la vie réelle du Peuple Corse capable de lutter pour sauver les meubles, de gagner la confiance, d'éclairer pour convaincre et d'amener le Peuple à avoir le sursaut nécessaire par la voie démocratique. Un Parti qui mène le jeu et non des mandataires qui se marquent à la culotte dans un jeu de dupes disqualifiés. ■

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax: 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di:
❒ 55 € UN ANNU/*UN AN* ❒ 34 € SEI MESI/*SIX MOIS* ❒ 82 € U STRANIERU/*ÉTRANGER*

Casata è Nome *(nom et prénom)*
Indirizzu *(adresse)*
Mail è telefonu *(e-mail et téléphone)*

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE MARIGNANA

Enquête publique conjointe d'élaboration du PLU (révision du POS en PLU) et de révision du zonage d'assainissement de la commune de Marignana.

Deuxième publication

Par arrêté n° 02/2021, le maire de Marignana (Corse du Sud) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe relative à l'élaboration du PLU (Révision du POS en PLU) et à celle de la révision du zonage d'assainissement de la commune de Marignana. M. Raphaël Colonna d'Istria a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Bastia et Mme Carole Boucher commissaire enquêteur suppléante.
L'enquête publique se déroulera du 8 mars 2021 à 08h30 au 9 avril 2021 à 17h00, soit pendant 33 jours. Le siège de l'enquête publique est établi en mairie de Marignana.

Les pièces du dossier de PLU et de révision du zonage d'assainissement soumis à enquête publique ainsi qu'un registre papier pour chaque projet seront déposés en mairie.
Ils seront à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture soit :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Deux registres dématérialisés seront accessibles aux url suivantes :
- https://www.registre-dematerialise.fr/2343 pour le PLU,
- https://www.registre-dematerialise.fr/2344 pour le zonage d'assainissement.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance des dossiers en mairie et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, à feuillets mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.
Les observations, propositions et contre-propositions pourront aussi être adressées à Monsieur le Commissaire Enquêteur :
- par courrier postal jusqu'au 9 avril 2021 inclus (le cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquêteur publique à l'adresse suivante :

Mairie de Marignana.
A l'attention du commissaire enquêteur – PLU / ZA
20141 Marignana

- Par courriel aux adresses suivantes jusqu'au 9 avril 2021 à 17h00 :
• enquete-publique-2343@registre-dematerialise.fr pour le PLU,
• enquete-publique-2344@registre-dematerialise.fr pour le zonage d'assainissement.

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra le public aux jours et heures suivantes :

Lundi 08 mars de 8h30 à 11h30,
Samedi 20 mars de 09h00 à 12h00,
Samedi 27 mars de 09h00 à 12h00,
Samedi 03 avril de 09h00 à 12h00,
Vendredi 09 avril de 14h00 à 17h00.

Le numéro de téléphone 09 75 57 53 26 sera disponible pour joindre le commissaire enquêteur aux dates ci-dessous. En outre et pour s'adapter au contexte actuel, deux permanences exclusivement téléphoniques sont proposées à l'aide du même numéro :

Vendredi 12 mars de 9h00 à 12h00,
Jeudi 08 avril de 09h00 à 12h00.

Toute personne pourra demander des informations au secrétariat de la mairie. Elle peut également, à ses frais et sur demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de monsieur le Maire. Un ordinateur sera disponible en salle de permanence pour les personnes qui souhaiteraient consulter les dossiers par ce moyen.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à l'issue de l'enquête publique pendant un an à la mairie.

Le projet de PLU de Marignana et le zonage d'assainissement révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des observations de la population, des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur feront ensuite l'objet d'une nouvelle délibération du conseil municipal.

VILLA BIANCA
Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 20 Boulevard Paoli 20200 BASTIA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 03/03/2021, il a été constitué une société par action simplifiée (SAS) présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : VILLA BIANCA
Forme : Société par actions simplifiée (S.A.S).
Capital : 1000 €uros, 100 actions de 10 €uros entièrement souscrites, et libérées.
Siège : 20 Boulevard Paoli 20200 Bastia.
Objet social : Hôtel.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Président : Madame Maria, Baptiste, BATTAGLIA, née RICCO, le 17 Octobre 1989 à BASTIA (2B), demeurant à 6 Bis rue César Campinchi, 20200 BASTIA, de nationalité Française, célibataire, désigné par acte séparé en qualité de Président.
Directrice Générale : Madame Sophie ZUCCARELLI née le 17 Juillet 1981 à BASTIA (2B), demeurant à 1 rue Luigi GIAFFERI, 20200 BASTIA, de nationalité française, désignée par acte séparé en qualité de Directrice Générale.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenues au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis et mention, le Président.

SOCIETE MENUISERIE CHARPENTE MARINE BONIFACIENNE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 50 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT MUSELLA, LOT. N°2
20169 BONIFACIO
326 554 383 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 19 octobre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

Pour vos annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

Arritti

U vostru settimanale hè nant'à internet

www.arritti.corsica

A vostra publicità quì

Votre publicité ici
Ange Giovannini
06 81 54 73 98

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

PRÉSERVEZ L'ENVIRONNEMENT

PARTICIPEZ À LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime économies d'énergie sur **corse.edf.fr/agirplus/** et demandez vos devis à des entreprises Agir Plus labellisées RGE.

RETROUVEZ TOUTES NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :
corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.
Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

EDF-SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : Getty Images.